

STATION PYRAMIDES : INTERVENTIONS PRÉALABLES À L'ADAPTATION DE LA STATION

Des travaux préalables dits « concessionnaires » ont débuté aux abords de la station Pyramides. Viendront ensuite les travaux d'aménagement de la station nécessaires à la création d'une issue de secours supplémentaire, de cinq espaces d'attente sécurisés et d'une zone hors sinistre.

Vous trouverez dans cette première lettre d'information, la localisation des emprises de chantier et le nom des entreprises qui interviendront.

À travers ce document, nous souhaitons amorcer une information et un dialogue en continu afin de vous tenir informé des interventions et d'anticiper ainsi la gêne occasionnée par le chantier.

En effet, afin de maintenir la qualité de service offerte aux voyageurs, le STIF et la RATP ont décidé de porter la capacité maximum de la ligne à 40 000 voyageurs à l'heure. Pour y parvenir, le nombre de voitures par rame sera porté de 6 à 8. En conséquence, le passage de 6 à 8 voitures nécessite de revoir le dimensionnement de certains accès ainsi que des réaménagements en station pour répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité de l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre.

 L'équipe du projet d'adaptation des stations de la ligne 14

↓ Avenue de l'Opéra,
où prennent place
les emprises du chantier



COMPRENDRE LES INTERVENTIONS PRÉALABLES

Avant d'entamer l'aménagement de la station Pyramides - création d'une issue de secours supplémentaire, de cinq espaces d'attente sécurisés et d'une zone hors sinistre - il est nécessaire de réaliser certaines interventions préalables. Celles-ci se déroulent sous la responsabilité des entreprises concessionnaires. Découvrez ce qu'il va se passer près de chez vous.

Quelles sont les interventions préalables ?

Ces interventions concernent les réseaux électriques, téléphoniques, câbles et conduites de gaz, conduites d'eau potable, égouts et différentes canalisations de chauffage ou de refroidissement. Elles peuvent nécessiter le déplacement du mobilier urbain, de l'éclairage public, etc.

Elles consistent principalement à dévier les réseaux souterrains pour qu'ils puissent être accessibles et que nous puissions implanter le nouvel aménagement.

Quand se déroulent-elles ?

De mars à octobre 2016. Elles laisseront ensuite place aux travaux de réalisation des nouveaux aménagements.

Qui les réalise ?

Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité des propriétaires des réseaux souterrains, notamment :

- **CLIMESPACE** pour le réseau d'eau glacée ;
- **ENGIE et ERDF** pour les réseaux de gaz et d'électricité ;
- **Orange et Numéricable** pour les réseaux filaires de télécommunications et d'ADSL ;
- **Eau de Paris** pour les réseaux d'eau potable ;
- **SAP** (Section de l'Assainissement de Paris) pour les réseaux d'eaux usées.

Ensemble, ces entreprises coordonnent leurs interventions en lien avec les partenaires du projet d'adaptation des stations de la ligne 14.

Ces entreprises s'engagent à maintenir au maximum la qualité de vie de votre quartier pendant toute la durée des travaux. Des modifications des files de circulations pourront être nécessaires. Pour assurer la sécurité des piétons, des cheminements protégés seront installés.



MARC VANDOORSSELAERE, VOTRE AGENT DE PROXIMITÉ

Accompagnant le chantier, il fait le lien entre les riverains, les commerçants et l'équipe projet (maîtres d'œuvre et responsables des travaux).

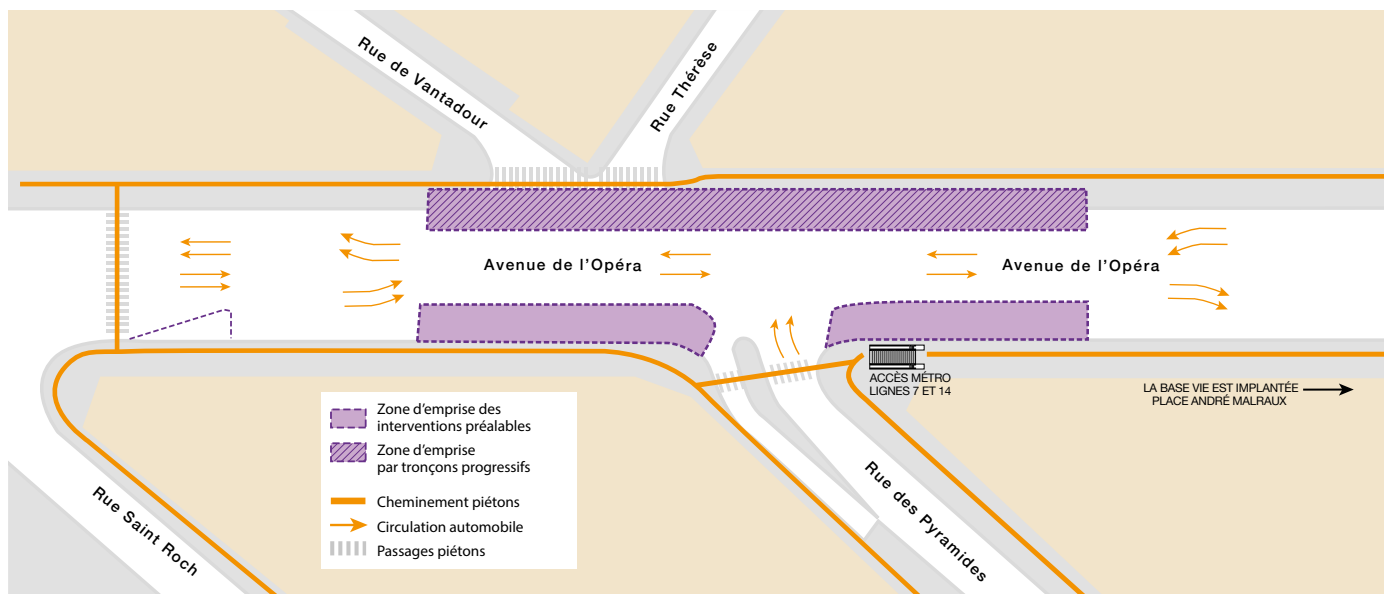
Sur le terrain, par courriel ou par téléphone, l'agent de proximité est votre interlocuteur privilégié. Il veille à faciliter le déroulement du

chantier et à préserver la qualité de vie du quartier. Il connaît parfaitement le projet et ses incidences au quotidien et contribue à faire circuler les informations pour toute intervention exceptionnelle concernant le chantier. Quand cela est nécessaire, il est en charge de rédiger et diffuser une

information spécifique via les Flash Infos que vous recevez dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à le solliciter pour toute question.

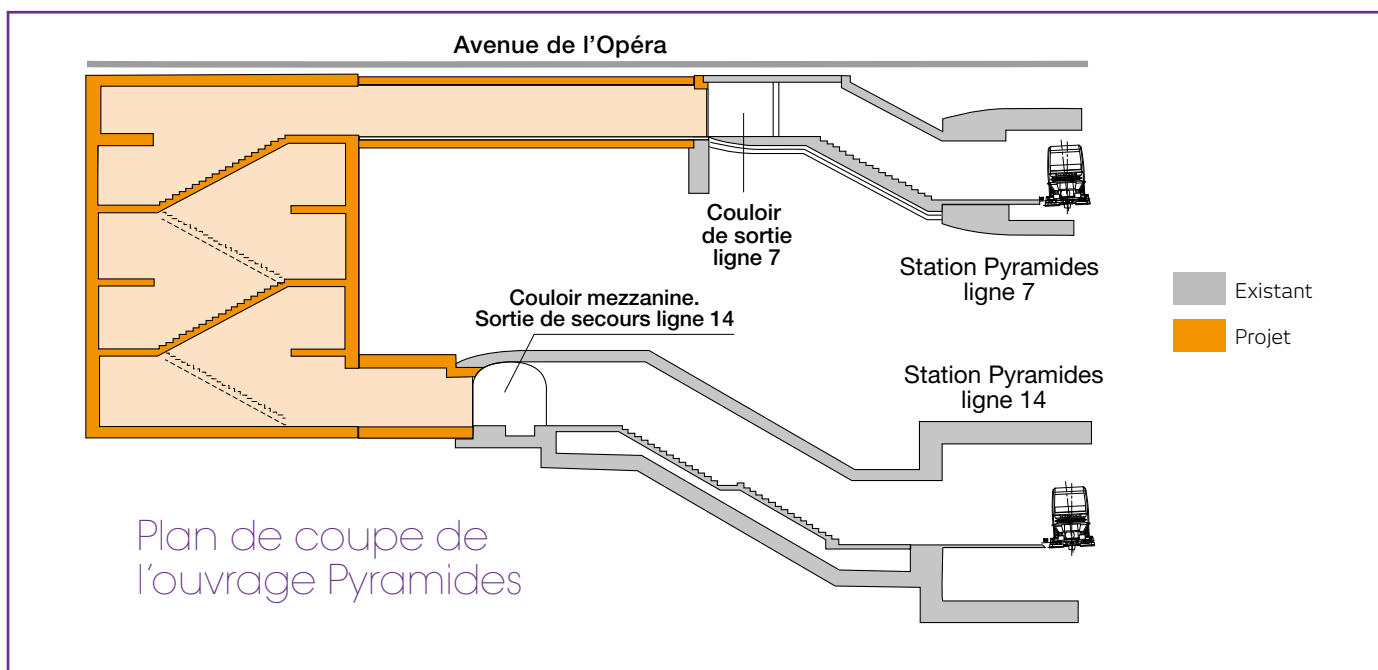
Contactez l'équipe de proximité sur la rubrique « Contact » du site dédié : www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com ou par courrier électronique à l'adresse : m14-ase-inf@ratp.fr

LES TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS

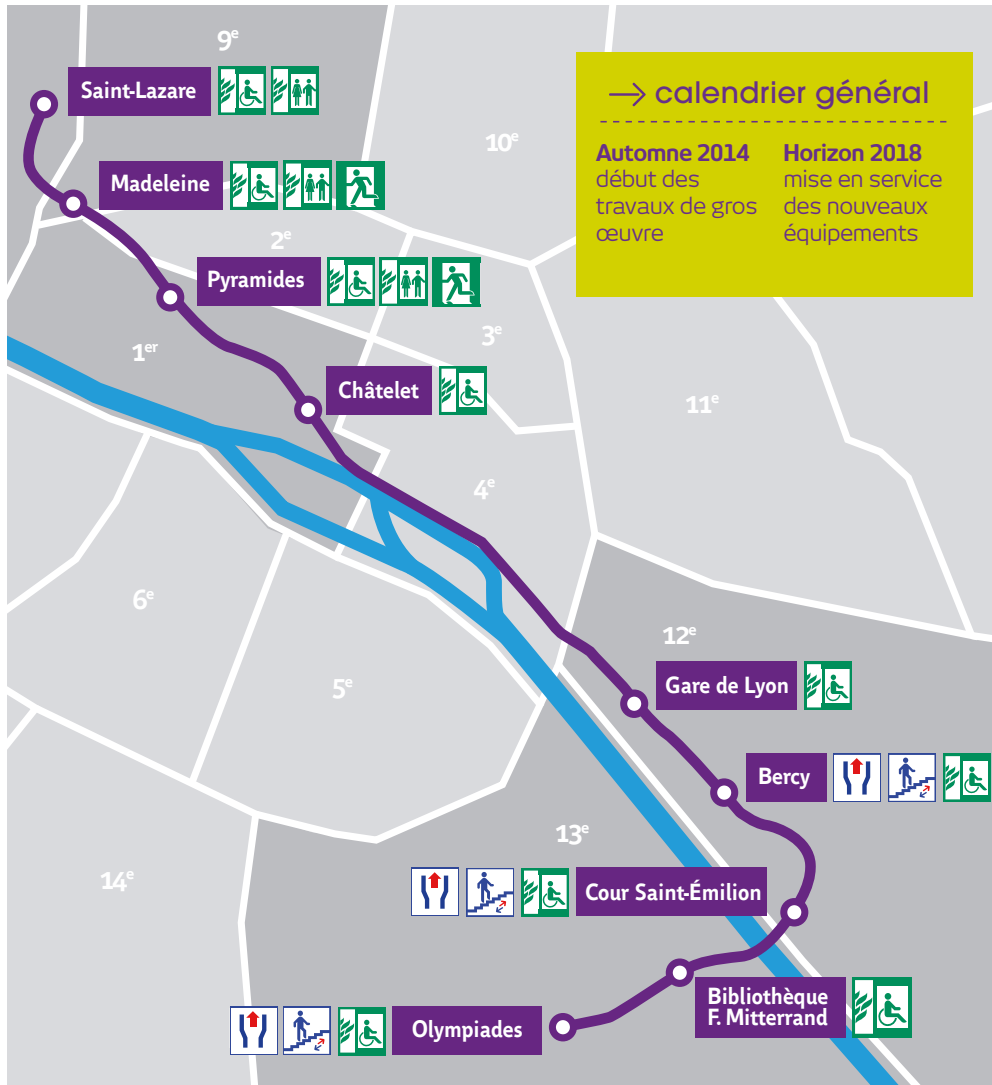


UN ESCALIER DE SECOURS COMPLÉMENTAIRE

Le projet consiste à créer un escalier de secours complémentaire pour assurer l'évacuation des voyageurs en cas d'incident. Il sera accessible depuis le niveau -4 au-dessus des quais de la ligne 14 et débouchera au niveau de la salle des billets secondaire. Ce projet ne modifie que les espaces en souterrain de la station sans changement en voirie.



LE PROJET EN BREF



→ calendrier général

Automne 2014 début des travaux de gros œuvre

Horizon 2018 mise en service des nouveaux équipements

→ Les interventions

Entre 2014 et 2018, le programme prévoit 3 types d'interventions : la création ou l'adaptation d'accès principaux et issues de secours aux stations Madeleine, Pyramides, Cour Saint-Émilion, Bercy et Olympiades ; la création de zones hors sinistre aux stations Madeleine, Pyramides et Saint-Lazare ; la création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) pour mettre en sécurité les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à toutes les stations.

Les stations de la ligne 14 restent ouvertes pendant ces travaux. Les emprises de chantier seront limitées au strict nécessaire afin de minimiser la gêne en station, sur la voirie et les espaces publics.

→ Les maîtres d'ouvrage

Le **STIF** imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. La **RATP**, exploitant de la ligne 14, conçoit et réalise les travaux d'adaptation.

→ coût des travaux

126,7 millions d'euros
(aux conditions économiques de janvier 2012)

→ financement

- 30% Région Île-de-France
- 10% Ville de Paris
- 30% Société du Grand Paris
- 30% RATP

Accès existant élargi

Accès secondaires

Espaces attente sécurisés

Zone hors sinistre en station

Issue de secours

Retrouvez toute l'actu en ligne

M 14 adaptation des stations

www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com